

Retrouvez toutes les informations sur le site de la SFSA ou de la Maison des Adolescents de votre département.

INSCRIPTION obligatoire

Tarif unique (journée + repas) : 25 €

ACCÈS

Depuis Nantes : Sortie 18

Depuis Laval : Direction Belle-Beille Université

Depuis Le Mans : sortie 15 Angers Centre, puis Technopole Université

Depuis la Gare d'Angers Saint-Laud:

Tram

C Ligne C

Bus

2 Ligne 2

E20 Ligne E20



À VOS AGENDAS

12 NOV. 2024

8 H 45 - 16 H 30
à Angers

La place de la
confidentialité
dans l'accompagnement
des ados

Journée d'étude de la SFSA et
des Maisons des Adolescents
des Pays de la Loire

Places LIMITÉES

Lieu : ARIFTS Pays de la Loire site d'Angers, 6 rue Georges Morel, 49000 Angers
INSCRIPTION obligatoire : <https://my.weezevent.com/journee-sfsa-la-place-de-la-confidentialite-dans-laccompagnement-des-ados>
INSCRIPTION obligatoire : Tarif unique (journée + repas) : 25 €
Des questions ? Envoyez un mail à mda49.angers@montjoie.fr





ARGUMENTAIRE

Les journées d'études de la SFSA ont pour vocation de permettre la rencontre entre les différents professionnels impliqués dans le soin aux adolescents. Elles sont centrées sur un partage des savoir-faire et des pratiques professionnelles.

Leur objectif est de favoriser l'élaboration d'un corpus commun concernant la prise en charge globale de l'adolescent et de sa famille dans une approche pluridisciplinaire. Les journées d'études de la SFSA ont pour vocation de permettre la rencontre entre les différents professionnels impliqués dans le soin aux adolescents. Elles sont centrées sur un partage des savoir-faire et des pratiques professionnelles.

A l'heure où les réseaux sociaux redéfinissent et parfois mettent à mal le respect de la vie privée et la notion d'intimité, quelle est encore la place de la confidentialité dans la relation avec les adolescents ? La confidentialité reste-t-elle au cœur de la relation de soins ? L'adolescent peut accorder ou non sa confiance au professionnel en fonction de ce qu'il considère être confidentiel et du cadre qui lui a été proposé. Les parents, de leur côté, en tant que détenteurs de l'autorité parentale, peuvent demander des informations concernant leur enfant et ont besoin d'être entendus.

Comment le professionnel peut-il se positionner dans cette triangulation, selon le cadre dans lequel il exerce ? Comment maintenir la qualité de la relation ? Que garder pour soi ? Qu'échanger avec les parents ? Que transmettre à ses collègues ou autres professionnels ? A quel moment et dans quel but ? Quel est le cadre légal ? Comment répondre aux adolescents lorsqu'ils questionnent notre vie personnelle ?

Ces questions se reposent à chaque rencontre avec un adolescent. En effet, qu'il s'agisse des relations amoureuses, des amitiés, de l'identité sexuelle et de genre, des conduites à risque, du harcèlement, de la maltraitance... les sujets confidentiels sont nombreux. Quels bénéfices, quels risques à garder le secret ?

Interroger la place de la confidentialité dans la relation de soins, ses limites, l'évolution de son cadre légal sera l'objectif de cette journée de réflexion sur nos pratiques professionnelles avec les adolescents.

PROGRAMME

8h45 – 9h15 ACCUEIL

9h15 – 10h15 Conférence plénière

- **Sylvia BERDIN**, juriste spécialisée en droit médical

10h15 – 10h30 PAUSE CAFÉ

10h30 – 12h00 TABLE RONDE :

- **Dr Adrien JACQUOT**, psychiatre au CESAME à Angers
- **Pierre POITOU**, psychologue à la MdA 44 et à l'EPE
- **Aurélié PIERROIS**, cheffe de service à l'ASEA 49
- **Maître Isabelle OGER OMBREDANE**, avocate spécialiste en droit pénal et en droits des enfants

12h00 – 13h30 DEJEUNER au FJT Foyer Darwin

13h30 – 15h30 Ateliers

Les ateliers reposeront sur les échanges entre professionnels, suscités par les apports du matin et les questions liées à l'expérience de chacun(e) des participant(e)s et des échanges avec le groupe.

15h30 – 16h30 Synthèse et conclusion